

Liste d'actions post-référendaires

- Répliquer aux atteintes au droit à l'autodétermination véhiculées au Canada anglais
- Nécessité de démontrer l'impossibilité de réformer le régime fédéral
 - Dans ce sens l'offre de Landry constitue un pas dans la bonne direction
- Situer la hauteur de la barre des exigences québécoises
- Répondre aux allégations de Stéphane Dion portant sur le "dépeçage" d'un Québec souverain et les mettre en perspective avec ses déclarations préréférendaires à l'effet qu'il faut "faire mal au Québec".
- Associer le discours de Dion à celui de Chrétien
- Mettre les acteurs politiques fédéralistes en porte à faux les uns avec les autres (Rivest, Charest, Manning, Berrand, Chrétien) en ce qui a trait aux mesures à prendre à l'égard du Québec.
- Faire ressortir l'attitude anti-québécoise présente dans certaines déclarations en provenance du Canada anglais à la lumière des déclarations d'amour du 27 octobre 95.
- Répondre aux accusations lancés par certains porte-parole du Canada anglais à l'effet que le projet souverainiste est basé sur le purté ethnique alors que leur vision serait elle cosmopolitaine.
- Un peuple solidaire: une manière d'être et d'agir différente. Faire ressortir la solidarité dont savent faire preuve les Québécois dans maints dossiers.
 - Dans les campagnes diverses d'information gouvernementales s'y prêtant: miser sur la différenciation Québécois/Canadiens.
 - Les "coupures": réaliser une campagne pro-active portant sur les capacités des Québécois à trouver des solutions originales et différentes (de celles des Klein et Harris en vogue dans le ROC) pour faire face à la crise budgétaire générée par le fédéralisme et sur l'obligation des efforts à consentir dans les limites et les blocages imposées par le stato quo constitutionnel.
- Ouvrir ne nombreux fronts avec Ottawa illustrant son attitude négative face aux besoins du Québec

- Procéder à des réformes structurelles majeures allégeant l'appareil bureaucratique dans le réseau scolaire et municipal afin de ne pas toucher aux besoins réels de la population en termes de services.
 - Abolir les commissions scolaires: confier aux MRC une partie des responsabilités (transport et biens mobiliers) imparties aux commissions scolaires; accentuer le rôle des comités d'école en contre-partie.
 - Nous pourrions exiger du gouvernement fédéral qu'il donne son aval à une modification constitutionnelle abolissant les garanties confessionnelles.
- Diminuer drastiquement le nombre de municipalités présentes sur le territoire, plus particulièrement dans la grande région de Montréal (130 municipalités en comparaison avec Toronto où il n'y en a que 5 que l'on s'apprête à fusionner dans une seule!).